



ORGANE
DU PARTI SOCIALISTE
DE LANCY

Section de Lancy
Route du Grand-Lancy 56
1212 Grand-Lancy
CCP 12-14857-2

Editrice responsable:
Françoise Dupraz
www.ps-lancy.ch

ECHO SOCIALISTE de LANCY

N° 139

NOVEMBRE 2014

Seule publication politique de Lancy qui fleurit régulièrement en toutes saisons et pas seulement à la veille des élections !

Tous les textes sont rédigés en langage épïcène afin de favoriser l'égalité entre femmes et hommes

S'ENGAGER C'EST DONNER MAIS C'EST AUSSI RECEVOIR

*Une femme habitant depuis longtemps au Grand-Lancy,
un homme installé depuis peu au Petit-Lancy témoignent
de la satisfaction que leur apportent leur engagement envers la société,
les autres, leur commune et leur canton.*

A méditer en cette période de pré-campagne électorale !

“La liberté n'est pas l'absence d'engagement, mais la capacité de choisir.”
Paulo Coelho

LA POLITIQUE : MON ENGAGEMENT, MA PASSION!

A l'heure où les élections municipales et fédérales commencent à agiter les esprits, et deux mois après avoir annoncé que je ne me représenterai pas au Conseil national en automne 2015, j'ai envie de partager mon expérience. Je veux témoigner de l'intérêt qu'il y a à s'engager politiquement.

Je m'engage en politique par conviction et par tempérament. Mais aussi par plaisir: j'aime profondément débattre, envisager des solutions et faire des rencontres passionnantes. Déjà engagée dans la vie associative, je restais à 30 ans révoltée contre les injustices et la haine de l'autre. Après être devenue deux fois mère, il m'est apparu comme une évidence de donner de mon temps et de mon énergie pour construire une société plus juste.

En 1985, la montée de l'extrême droite et du parti Vigilance (+ 19 sièges au Grand Conseil genevois) m'a servi de déclic. J'ai eu alors envie de faire le pas, de participer activement aux décisions démocratiques de notre pays, de mettre en œuvre tout ce qui était en mon pouvoir pour que le monde change. J'ai adhéré au parti socialiste et Micheline Calmy-Rey, ma voisine d'alors au Grand-Lancy, m'a encouragée à m'engager davantage. J'étais et reste convaincue que seul-e on n'est rien, ensemble on est plus fort-e.

En 1989, j'ai été élue au Grand Conseil genevois. Depuis, j'ai énormément de plaisir dans mon activité politique, car débattre de problèmes, chercher et proposer des solutions, négocier, tout cela me passionne. Même si les réformes avancent à la vitesse de l'escargot (quand le dossier ne recule pas...), même si elles ne partent pas toujours dans la direction voulue, je participe à la démocratie, et ce travail me paraît essentiel.

Mon activité politique m'a permis de rencontrer une foule de gens très intéressants, d'horizons très divers. Si j'ai attrapé le virus de la politique, c'est aussi parce que

j'ai eu d'admirables compagnonnes de route, comme Christiane Brunner ou Liliane Maury Pasquier. C'est notamment dans l'exemple de ces femmes que j'ai trouvé la force de me battre pour mes convictions. Mon engagement politique a donné du sens à ma vie. J'en remercie chaleureusement les Genevois-e-s qui m'ont par la suite envoyée au Conseil national en 1995.

Mais évidemment, tout n'est pas rose dans ce monde-là, et mon témoignage serait incomplet si je n'évoquais pas également une face cachée de la fonction. Il arrive qu'on ne soit pas réélu-e, sans pour autant avoir démérité. Ça m'est arrivé en 1999, et ça reste l'un des moments les plus noirs de mon existence. Par fierté et par pudeur probablement, les politicien-ne-s ne parlent pas de la souffrance éprouvée à se voir brusquement retirer le privilège de représenter le peuple.

J'ai envie de prévenir ceux et celles qui s'appêtent à se lancer en politique, que la sanction populaire peut tomber à chaque élection. Elle implique une profonde remise en cause personnelle, mais on s'en relève renforcé-e. En 2003, j'ai retrouvé mon siège sous la coupole fédérale et ai ainsi accompli près d'un quart de siècle en politique. A bientôt 60 ans, c'est finalement en paix que je quitterai ce monde captivant, pour me consacrer à mes proches, dont mes petits-enfants.

Maria Bernasconi
conseillère nationale
socialiste genevoise



JE VIS À LANCY, JE M'ENGAGE !

Arrivé il y a maintenant six mois à Lancy, je commence réellement à découvrir ma nouvelle commune. Même si passer de la Ville de Genève au Petit-Lancy ne peut pas s'apparenter à un « choc des civilisations », s'intégrer dans son nouveau cadre de vie prend du temps et nécessite de se penser comme nouvel arrivant et plus largement comme lancéen.

Les communes ont un rôle à jouer absolument primordial au niveau, notamment, de la cohésion sociale. Que ce soit à travers le soutien aux associations, aux maisons de quartier, l'aide apportée aux jeunes en difficulté, la sécurité de proximité... Les choix politiques de la commune de Lancy vont clairement dans ce sens, avec une recherche d'équilibre et bon nombre d'initiatives visant à favoriser la rencontre des citoyen-ne-s et le « vivre ensemble ».

L'intégration d'un nouvel arrivant procède d'un double mouvement, à savoir celui de la société d'accueil qui fait un pas vers lui et inversement. Pour qu'il y ait rencontre, les deux parties doivent aller l'une vers l'autre. Notre commune envoie un courrier de « Bienvenue », ce qui constitue un parfait exemple d'une bonne pratique en matière d'accueil. Lancy m'a souhaité la bienvenue ! La commune a donc provoqué cette rencontre avec le nouvel arrivant que je suis et m'a donné envie à mon tour d'aller plus loin dans cette rencontre.

Mise à part les autorités communales, les voisin-e-s sont les premières personnes à vous souhaiter la bienvenue dans votre nouveau lieu de résidence. Là encore, j'ai reçu un accueil chaleureux dans ce quartier des Marbriers où la notion de mixité sociale et culturelle est omniprésente et où il fait bon vivre.

Après avoir été bien accueilli, c'est à mon tour de m'engager pour le bien de la collectivité lancéenne. Cela va nécessairement passer par de l'engagement associatif, politique... Nous, les plus de 30'000 habitant-e-s de la commune sommes toutes et tous des actrices et acteurs de la construction de notre société lancéenne d'aujourd'hui et de demain. Pour ce faire, plusieurs espaces démocratiques s'offrent à nous. La participation, à travers nos bulletins de vote (pour celles et ceux qui ont les droits politiques) et l'engagement dans les associations et les partis politiques sont de fantastiques espaces démocratiques et de citoyenneté.

Comme le dit le dramaturge norvégien Henrik Ibsen « *La société est comme un navire ; tout le monde doit contribuer à la direction du gouvernail.* »

Nicolas Roguet
nouvel habitant



ENFIN ! UN VRAI BÂTIMENT SUR L'ESPLANADE DE LANCY-SUD AUX PALETTES

Je suis très heureux de pouvoir vous annoncer que le Conseil municipal a voté presque unanimement (sauf l'UDC mais plus rien ne nous étonne de la part de ce parti) le crédit pour la construction d'un nouveau bâtiment sur l'esplanade de Lancy-Sud aux Palettes !

Cela fait plus de 20 ans que le Parti socialiste de Lancy se bat pour la création d'un véritable centre socio-culturel et associatif dans ce quartier très peuplé. Enfin, la population des Palettes et du Bachet mais, au-delà, toutes les Lancéennes et les Lancéens pourront profiter d'un aménagement de qualité pour tisser davantage de liens sociaux. Enfin, cette esplanade ne sera plus une sorte de no man's land entre deux espaces mais un trait d'union entre deux quartiers.

Il est donc prévu la venue, dans un nouveau bâtiment qui respectera toutes les normes actuelles environnementales, de nombreuses associations œuvrant au bien-être de la population. On peut citer le Centre Marignac, la ludothèque, la villa Yoyo, les travailleurs sociaux hors

murs (TSHM), un café-citoyen, une maison de quartier. Un parc de stationnement destiné à la fois au centre mais aussi et surtout à la population qui manque cruellement de places de parking dans ce quartier sera construit. L'esplanade aux alentours sera réaménagée en parc pour le délassement de toutes et tous.

Le début du chantier devrait intervenir rapidement, soit idéalement d'ici la fin de l'année ou au plus tard en début d'année prochaine pour une durée des travaux estimée à 20 mois environ.

Je suis évidemment très heureux d'avoir pu contribuer à mettre en œuvre cet important projet et me réjouis d'inaugurer ce bâtiment associatif avec vous !

Frédéric Renevey
Maire



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE À LANCY

L'Organisation Mondiale de la Santé définit la santé comme «un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité» (WHO 1976).

La santé est un bien précieux pour lequel l'être humain s'investit pour la conserver et l'entretenir. En effet, les conditions de vie, le contexte socio-économique, l'environnement, le système de santé ainsi que les prédispositions génétiques influencent notre état de santé psychique et physique.

Le 28 septembre 2014, le peuple suisse a choisi de poursuivre dans la libéralisation de son système de santé. Le coût des primes d'assurance-maladie ne cesse d'augmenter et oblige les familles à revenus modestes à prendre de gros risques en choisissant des franchises très élevées: CHF 1'000.-, CHF 1'500.-, ou plus, ce qui contraint de plus en plus nos concitoyennes et concitoyens à repousser des contrôles ou des soins préventifs, voire à ne pas suivre des traitements.

Ce n'est pas le plan d'économies 2015 /2016 proposé par le Conseil d'Etat dans le futur budget qui va arranger la situation, du fait qu'il prévoit plus de 16 millions d'économies (suppression du subside de CHF 40.-) concernant l'assurance-maladie. Fidèle à ses valeurs,

le parti socialiste promeut l'égalité face aux soins afin que chacune et chacun puissent avoir la meilleure santé possible, quelle que soit sa condition.

A Lancy, nous continuerons à soutenir toutes les associations actives en matière de prévention de la santé. Pour lutter contre la sédentarité, nous favorisons la pratique régulière du sport ou toutes autres activités physiques. L'aménagement de zones de détente, de terrains multisports ou de parcours de santé contribue à une meilleure forme.

En effet, la promotion de la santé va bien au-delà des soins médicaux et doit être soutenue, tant sur le plan collectif qu'individuel.



Daniel
Hauenstein
et Nancy
Ruérat



DES NOUVELLES DU CONTRAT DE QUARTIER PALETTES-BACHET

En mai 2011, le Conseil municipal avait voté à l'unanimité la mise en place du contrat de quartier Palettes-Bachet. En novembre 2012, une assemblée organisée à la salle communale du Grand-Lancy consacrait la naissance de ce contrat.

Le premier Comité de pilotage (COPIL) s'est réuni le 21 janvier 2013.

Les statuts du Contrat de Quartier prévoyant une coprésidence partagée entre un représentant des habitant-e-s et un représentant des élu-e-s, c'est à ce titre que j'ai siégé au Comité de pilotage.

Le COPIL s'est mis au travail malgré l'apparition rapide de tensions entre le chef de projet engagé par la commune de Lancy et certain-e-s représentant-e-s des habitants. A ajouter à cela un autre dysfonctionnement: le COPIL devait compter un conseiller municipal de

chaque parti, mais les seuls partis représentés dès le premier jour et jusqu'à cet été ont été le Parti socialiste, Les Verts et le Parti Démocrate-Chrétien. Bien que plusieurs rappels aient été effectués, les autres partis (UDC, MCG, PLR) étaient aux abonnés absents.

Malgré ces différents problèmes, l'année 2013 a été consacrée essentiellement à la mise en place des procédures et à l'information auprès des habitant-e-s pour les mobiliser à présenter des projets.

Fin 2013, le chef de projet a, finalement, mis un terme à son mandat et la Commune l'a remplacé en mettant à disposition du Contrat de Quartier la déléguée au développement durable de la commune, Mme Emily Tombet, à raison de 20% de son temps de travail pour la coordination. Les choses ont alors commencé à fonctionner de manière acceptable.



LA ROSE : au personnel du Service des Sports qui gère la piscine extérieure de Lancy d'avoir proposé la prolongation de l'ouverture de la piscine durant une semaine supplémentaire, compte tenu des conditions atmosphériques favorables. Et ceci est aussi valable pour Frédéric qui a donné son feu vert. Face à celles et ceux qui décrient trop souvent et à tort les fonctionnaires, cette démarche est une excellente preuve de souplesse d'une administration. Et merci aussi à Frédéric Renevey, Maire, en charge du Service des Sports.



L'EPINE : à la Tribune de Genève pour la qualité du compte-rendu du Conseil municipal de juin: 15 lignes accordées au projet socio-culturel prévu à Lancy-Sud, d'un coût de 30 millions, mais qui accorde deux colonnes pour une motion sur l'aménagement de la Place du 1^{er} Août ! Notions étranges de l'importance des sujets ou volonté délibérée de biaiser les débats ?

En juin 2014, le Conseiller administratif en charge des affaires sociales, Monsieur François Baertschi est venu annoncer au Comité que le Conseil administratif dans son ensemble avait décidé de mettre un terme au mandat de Mme Tombet. Il signait donc la fin du Contrat de Quartier, avec pour raisons : pas assez de projets concrétisés et des rapports défavorables sur le projet, rédigés par certains bailleurs de fond (Confédération, Canton de Genève).

Le Comité entier a été sous le choc de cette décision difficilement compréhensible. Il a donc décidé de se battre pour la survie de ce projet, cette décision du Conseil administratif ne pouvant entrer en force sans un vote du Conseil municipal en séance plénière.

En vue de ce vote, le Parti socialiste a effectué un gros travail de contact afin d'expliquer aux autres partis les tenants et aboutissants de la démarche du Conseil administratif. Certain-e-s élu-e-s ont alors été choqué-e-s par cette décision abrupte prise par le Conseil administratif.

Lors de la séance du Conseil municipal de septembre, les élu-e-s ont voté la poursuite du Contrat de Quartier Palettes-Bachet jusqu'à la fin 2016, comme prévu lors de sa création. Un désaveu pour le Conseil administratif!

Il est donc temps maintenant que l'ensemble des habitant-e-s, y compris les membres du Parti socialiste qui habitent ce quartier, se mobilisent pour amener des propositions de projets ou relayer les idées des un-e-s et des autres, afin que le Contrat de Quartier prenne pleinement

son envol. Les habitant-e-s du quartier des Palettes et du Bachet ont besoin que des projets se réalisent pour améliorer la qualité de leur lieu de vie et pour répondre à leurs besoins.

Ceci d'autant plus que, lors de ce même Conseil municipal de septembre, un crédit de construction a été voté pour le futur centre socio-culturel prévu sur le site de la Maison Civiq, ceci après plus de 20 ans d'attente.

Malgré ces premiers mois de vie mouvementée, j'ai apprécié de pouvoir m'impliquer dans cette structure et j'ai apporté, autant que faire se peut, mes compétences et mon enthousiasme pour un projet auquel je crois intensément. Pour des raisons de surcharge professionnelle, je ne pourrai malheureusement plus être membre du COPIL. Michel Bellego, conseiller municipal socialiste, a dès lors accepté avec grand plaisir de me remplacer et de s'investir activement dans ce projet.



*Philippe Martignano
Conseiller municipal*

ELECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU CONSEIL ADMINISTRATIF DE VOTRE COMMUNE EN 2015

La loi sur l'administration des communes (LAC) définit le nombre d'élus au Conseil municipal en fonction du nombre d'habitants de chaque commune. Grâce à l'augmentation de la population lancéenne, ce sont deux conseillères municipales ou conseillers municipaux supplémentaires qui se seront élus en 2015. En effet, le nombre d'habitants, au 30 juin 2014, s'élève à 30'268 personnes. Ainsi donc, au printemps 2015, ce seront donc 37 élus (au lieu de 35 actuellement) qui siègeront dès juin 2015.

Le Parti socialiste de Lancy espère vivement que ces deux sièges reviendront à la gauche lancéenne. Mais ceci n'est possible qu'en vous engageant auprès de notre parti pour défendre nos valeurs et nos idées. Il est encore temps de nous rejoindre !

ETRANGERES, ETRANGERS, VOUS POUVEZ VOTER SI...

Pour voter, il faut avoir 18 ans et jouir des droits civiques. En 2005, la population genevoise a étendu le droit de vote communal aux ressortissantes et ressortissants étrangers, pour autant qu'ils aient leur domicile légal en Suisse depuis au moins huit ans. Il n'est donc pas nécessaire que vous habitiez depuis huit ans dans la même commune, ni même dans le canton de Genève. **Il suffit que vous ayez vécu huit ans en Suisse** pour jouir du droit de vote communal, élire les conseils municipaux et les exécutifs et signer les initiatives et référendums relatifs à votre commune de domicile.

Le canton de Genève compte environ 300'000 électrices et électeurs, dont plus de 76'000 n'ont pas la nationalité suisse. Ensemble, les résidentes et résidents étrangers représentent plus de 25% du corps électoral. Plus le nombre de votes est élevé, plus les choix seront représentatifs de la collectivité. C'est pourquoi il est si important que chacune et chacun s'exprime en votant.

Suivez-nous aussi sur :
www.ps-lancy.ch ou sur notre page



Rejoignez-nous !

Si vos valeurs sont semblables aux nôtres, si la justice sociale et l'égalité des chances font partie de vos priorités, si la justice fiscale vous semble une évidence, nous vous encourageons à prendre contact, soit avec la section du Parti socialiste de Lancy en téléphonant à la présidente de la section PS de Lancy, Murielle Marchiando, 022 794 89 07, soit en adhérant en ligne, via le site suivant : www.ps-ge.ch/adhérer